



No de résolution  
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**  
**DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE**  
**DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**(2007-2008)**  
**LE 18 SEPTEMBRE 2007**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 18 SEPTEMBRE 2007 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02) – Arrivée à 20 h 13, Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Josyane Desjardins (16), Suzanne Gaudette (08), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17) – Arrivée à 19 h 36, Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

MM. Jean-Pierre Bélair (09), Yvon Derome (21) – Arrivée à 20 h 32, André Dugas (11), Marcel Gélinas (03), Alban Synnott (12) – Arrivée à 20 h 16

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

**ET :**

M. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire  
M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau secondaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Susan Tremblay, directrice générale  
Carole Blouin, directrice générale adjointe  
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

**ET :**

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines  
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes  
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle  
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles  
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières  
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

**ABSENCES**

M<sup>mes</sup> Pascale Godin (06), Louise Tremblay (20)  
MM. Éric Allard (10)



No de résolution  
ou annotation

- 2355-09-07

### 03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Ce sujet est discuté en huis clos lors de la présente séance.

### 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

### 05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

### 06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2007
- 06.02 Plan triennal des immobilisations 2008-2011 dans le cadre de la mesure 50511 - Adoption
  - 06.02-a Exposé du dossier
  - 06.02-b Demande d'autorisation de construction d'une nouvelle école primaire, dans le cadre de la mesure 50511
  - 06.02-c Demande d'autorisation de procéder à l'agrandissement de l'école Fernand-Seguin à Candiac
  - 06.02-d Demande d'ajout d'espaces (gymnases) pour l'école du Tournant
  - 06.02-e Demande d'ajout d'espaces (gymnases) pour les écoles Gabrielle-Roy, Jacques-Barclay, Notre-Dame-Saint-Joseph (Édifice Notre-Dame) et Saint-Édouard
- 06.03 Banque de relève pour les directions d'établissement
  - 06.03-a Résolution C.C.-2135-09-06 à abroger
  - 06.03-b Procédure pour nomination des commissaires
  - 06.03-c Résolution pour l'abrogation de la résolution C.C.-2135-09-06 et pour l'adoption de la procédure
- 06.04 Activité de représentation – Gala CLD de Roussillon - Désignation
- 06.05 Plan de communication Montérégien sur le Renouveau pédagogique - Information
- 06.06 Dérégation aux délégations de pouvoirs à la Directrice générale (en cas d'urgence) durant la période des élections scolaires
- 06.07 Conseil d'établissement – Composition 2007-2008 – École de la Magdeleine

### 07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 07.01 Demande de révision de décision
- 07.02 Comité EHDAA – Nomination d'organismes

### 08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

### 09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES



No de résolution  
ou annotation

#### **11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 11.01 Projet d'entente de partenariat avec la Ville de Châteauguay  
– Centre multisports – Accord de principe
- 11.02 Projets d'investissement en photos

#### **12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

- 12.01 Projet d'entente de commercialisation du Réseau de fibres  
optiques – Accord de principe
  - 12.01-a Information – Télécommunications Xittel inc  
(Ajout)
- 12.02 Location de fibres optiques (Cablevision) - Autorisation

#### **13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

#### **14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

#### **15.00 COMITÉ DE PARENTS**

#### **16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

- 16.01 Recyclage (Ajout)
- 16.02 Activité Ciment Lafarge – École Jacques-Leber (Ajout)

#### **17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

#### **18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Activités et événements (aucun document)
- 18.02 Messages de la rentrée : personnel et population
- 18.03 Brochure « Les commissaires : des élus importants à la  
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries »
- 18.04 Avis au personnel de la Commission scolaire des  
Grandes-Seigneuries – Élections scolaires du 4 novembre  
2007
- 18.05 Inauguration de l'agrandissement de l'école Jean-Leman
- 18.06 Tableau des affectations des directions d'établissement  
2007-2008 – version finale
- 18.07 Plan de communication – Démocratie scolaire (Ajout)
  - 18.07-a Dépliant
  - 18.07-b Publicité
  - 18.07-c Affiche
- 18.08 Politique cadre pour une saine alimentation (Ajout)
- 18.09 Lettre de Madame Michelle Courchesne, ministre de  
l'Éducation, du Loisir et du Sport, aux parents (Ajout)
- 18.10 Résolution de la municipalité de Napierville – Réduction de  
la limite de vitesse (Ajout)

#### **19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

##### **1. École Maria-Goretti**

En suivi.

##### **2. Transport scolaire**

En suivi. Présentation en séance plénière le 25 septembre 2007.



No de résolution  
ou annotation

3. **Rôle du Service du secrétariat général et de l'information : LIP (articles 9 à 12) versus interventions légales (mises en demeure)**  
Ce sujet est réglé.
4. **Démocratie scolaire – Élections scolaires et rôle des commissaires**  
Ce sujet est à l'ordre du jour (18.03 et 18.07).

Madame Margot Pagé, commissaire, prend son siège à 19 h 36.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne la présence de deux directions d'établissement, soit : Madame Monique Limoges, directrice de l'école Louis-Lafortune, et Monsieur Robert Paquin, directeur de l'école Piché-Dufrost.

C.C.-2356-09-07

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**  
**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2007**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2007.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2007 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**06.02 PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2008-2011 DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511 – ADOPTION**

**06.02-a EXPOSÉ DU DOSSIER**

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

**06.02-b DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511**

CONSIDÉRANT le Plan triennal des immobilisations 2008-2011 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de mars 2007;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la clientèle observée dans le secteur nord au primaire;

.-2357-09 -07



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires importants déjà amorcés et planifiés dans plusieurs municipalités du secteur nord, principalement à Candiac, Saint-Philippe et La Prairie;

CONSIDÉRANT l'impact de ces développements sur l'augmentation de la clientèle scolaire au primaire pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle du préscolaire et du primaire du secteur nord;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,

de demander l'autorisation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de procéder à la construction d'une école primaire, dont la capacité d'accueil correspondrait à trois (3) locaux pour le préscolaire et à dix-huit (18) locaux pour le primaire. L'emplacement de cette école sera à déterminer.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2358-09 -07

#### 06.02-c DEMANDE D'AUTORISATION DE PROCÉDER À L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE FERNAND-SEGUIN À CANDIAC DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511

CONSIDÉRANT le Plan triennal des immobilisations 2008-2011 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de mars 2007;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la clientèle observée dans le secteur nord au secondaire;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires, principalement dans les municipalités de Candiac, La Prairie et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle du secondaire du secteur nord;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,

de réitérer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre de la mesure 50511, la demande d'autorisation de procéder à l'agrandissement de l'école Fernand-Seguin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2359-09 -07

**06.02-d DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES, DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511, POUR L'ÉCOLE DU TOURNANT**

CONSIDÉRANT la mesure 50511 (ajout d'espaces) 2008-2011;

CONSIDÉRANT la nécessité de doter cette école d'installations sportives adéquates;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que soit accordé à la Commission scolaire le montant nécessaire pour doter l'école du Tournant d'un bloc sportif adéquat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2360-09 -07

**06.02-e DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES, DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511, POUR LES ÉCOLES GABRIELLE-ROY, NOTRE-DAME-SAINT-JOSEPH (Édifice Notre-Dame), SAINT-ÉDOUARD ET JACQUES-BARLCAY**

CONSIDÉRANT la mesure 50511 (ajout d'espaces) 2008-2011;

CONSIDÉRANT la nécessité de doter ces écoles d'installations sportives adéquates;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que soit accordé à la Commission scolaire le montant nécessaire pour doter l'école Gabrielle-Roy d'un bloc sportif adéquat et pour réaménager divers locaux;

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que soit accordé à la Commission scolaire le montant nécessaire pour doter



No de résolution  
ou annotation

l'édifice Notre-Dame de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph d'un gymnase et pour réaménager trois classes dans le local polyvalent servant actuellement à l'éducation physique;

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que soit accordé à la Commission scolaire le montant nécessaire pour doter l'école Saint-Édouard d'un bloc sportif adéquat, d'un service de garde et pour réaménager divers locaux;

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que soit accordé à la Commission scolaire le montant nécessaire pour doter l'école Jacques-Barclay d'un bloc sportif adéquat et pour réaménager divers locaux.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **06.03 BANQUE DE RELÈVE POUR LES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

C.C.-2361-09-07

#### **06.03-c ABROGATION DE LA RÉOLUTION C.C.-2135-09-06 - ADOPTION DE LA PROCÉDURE**

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant notamment au conseil des commissaires de procéder à l'engagement des directions d'établissement (article 7.7);

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant au conseil des commissaires de désigner des commissaires à un comité de sélection (article 2.50);

CONSIDÉRANT l'orientation 4 du Plan stratégique qui vise à assurer le développement des compétences professionnelles en fonction des besoins actuels et futurs des personnes et de l'organisation;

CONSIDÉRANT les élections scolaires du 4 novembre 2007;

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre la sélection de directions d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'abroger la résolution C.C.-2135-09-06 telle que déposée sous la cote 06.03-a;



No de résolution  
ou annotation

Et d'adopter la procédure pour nomination telle que déposée sous la cote 06.03-b.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2362-09 -07

#### 06.04 ACTIVITÉ DE REPRÉSENTATION – GALA CLD DE ROUSSILLON – DÉSIGNATION DES PARTICIPANTS

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la mise en candidature dans la catégorie « Prix d'excellence Action communautaire et sociale » du projet de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph « Une pédagogie en manteau vert »;

CONSIDÉRANT que le projet est finaliste;

CONSIDÉRANT que ladite mise en candidature présentée donne droit à un billet gratuit;

CONSIDÉRANT la tenue du Gala CLD de Roussillon le 22 octobre 2007;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de participants au **Gala du CLD de Roussillon**, le lundi 22 octobre 2007, à savoir **Mesdames Lise Beauchamp-Brisson, Linda Crevier, Marie-Louise Kerneis et Monsieur Jean-Pierre Bélair.**

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 06.05 PLAN DE COMMUNICATION MONTÉRÉGIEEN SUR LE RENOUEVEAU PÉDAGOGIQUE – INFORMATION

Madame Susan Tremblay, directrice générale, présente le dossier et fait état de l'évolution du dossier au niveau national, régional et local.



No de résolution  
ou annotation

Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, complète avec des informations supplémentaires relativement au plan régional et local (affiches, outils, publicité dans les journaux, banque d'idées).

C.C.-2363-09 -07

**06.06 DÉROGATION AUX DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (EN CAS D'URGENCE) DURANT LA PÉRIODE DES ÉLECTIONS SCOLAIRES**

Madame Susan Tremblay, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la tenue d'élections scolaires le 4 novembre 2007;

CONSIDÉRANT que, selon le calendrier des rencontres 2007-2008 du conseil des commissaires, aucune séance du conseil des commissaires est prévue entre le 26 septembre 2007 et le 19 novembre 2007;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

d'autoriser la directrice générale à déroger, en cas d'urgence, aux délégations de pouvoirs en vigueur et ce, durant la période des élections scolaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, prend son siège à 20 h 13.

Monsieur Alban Synnott, commissaire, prend son siège à 20 h 16.

Monsieur Yvon Derome, commissaire, prend son siège à 20 h 32.

C.C.-2364-09-07

**06.07 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – COMPOSITION 2007-2008 – ÉCOLE DE LA MAGDELEINE**

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la lettre du 11 septembre 2007 reçue du directeur de l'école et du président du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent exceptionnellement la composition décrite ci-dessous du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine pour l'année scolaire 2007-2008, à savoir :

- ☞ 7 parents
- ☞ 4 enseignants
- ☞ 1 PNE
- ☞ 2 membres du personnel de soutien
- ☞ 2 élèves ayant droit de vote
- ☞ 2 représentants de la communauté n'ayant pas le droit de vote

Que les demandes de dérogation devront dorénavant être transmises au plus tard le 30 mai.

Madame Linda Crevier, commissaire, demande le vote qui s'établit comme suit :



No de résolution  
ou annotation

ONT VOTÉ POUR : 13 commissaires  
ONT VOTÉ CONTRE : 3 commissaires  
ABSTENTION : 2 commissaires

### ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Messieurs Roch Thibault et Marc Viau, commissaires représentant les parents, demandent que leur désaccord soit noté au procès-verbal.

De plus, ils demandent qu'un avis juridique soit rendu sur la notion de groupe concerné en lien avec la consultation (articles 42 et 43 de la Loi sur l'instruction publique).

### 07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.C.-2365-09-07

#### HUIS CLOS

À 20 h 47,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,  
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2366-09-07

#### LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 19,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,  
que le huis clos soit levé.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Alban Synnott, commissaire, quitte son siège à 21 h 19.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, quitte son siège à 21 h 19.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, fait la lecture du projet de résolution.

.-2367-09-07

### 07.01 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # FICHE 5449186)

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les ressources déjà allouées dont pourra bénéficier l'élève à l'intérieur du groupe adapté de développement multifonctionnel;

CONSIDÉRANT l'ouverture de la Commission scolaire à l'effet de revoir les besoins spécifiques de l'élève à l'intérieur de ce groupe suite à un temps de fréquentation relativement court;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision d'une décision, à savoir que l'élève portant la fiche # 5449186 intègre et



No de résolution  
ou annotation

fréquente, de façon significative le GADM à l'école Notre-Dame-Saint-Joseph pour une période minimale de cinq (5) jours de classe. Au terme de cette période, un examen de la situation sera effectué par la Commission scolaire, en collaboration avec les parents, relativement à la possibilité d'offrir un accompagnement individuel à l'élève.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur Alban Synnott, commissaire, reprend son siège à 21 h 22.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, reprend son siège à 21 h 22.

C.C.-2368-09-07

#### **07.02 COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE – ANNÉE 2007-2008 - NOMINATION D'ORGANISMES**

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes,

**CONSIDÉRANT** l'article 185, alinéa 3, de la Loi sur l'instruction publique qui confie au conseil des commissaires la responsabilité de désigner au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage les représentants des organismes dispensant des services à ces élèves, après consultation de ces organismes;

**CONSIDÉRANT** que le 1<sup>er</sup> septembre 1998, le conseil des commissaires a déterminé le nombre de représentants de chaque groupe faisant partie du comité EHDAA. Il avait alors été arrêté que deux (2) organismes répondant au critère susmentionné seraient retenus pour siéger sur le comité. De plus, le conseil des commissaires avait déterminé une liste de dix (10) organismes qui seraient invités à poser leur candidature (résolution C.C.-084-09-08);

**CONSIDÉRANT** la démarche effectuée par Monsieur Robert Champoux, directeur adjoint des Services éducatifs aux jeunes, et représentant de la Direction générale auprès du comité EHDAA;

**CONSIDÉRANT** les recommandations citées sous la cote 07.02;

**CONSIDÉRANT** que deux (2) candidatures ont été reçues;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Linda Crevier, commissaire,

que les candidatures des organismes « **Office des personnes handicapées du Québec** » et « **Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon** » soient retenues pour siéger sur le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, et ce pour l'année scolaire 2007-2008.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

**08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE - SERVICES  
INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

C.C.-2369-09-07

**11.01 PROJET D'ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE  
DE CHÂTEAUGUAY - CENTRE MULTISPORTS - ACCORD  
DE PRINCIPE**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, donne des informations.

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Châteauguay visant la construction d'un centre multisports sur une portion du terrain de l'école Louis-Philippe-Paré;

CONSIDÉRANT les échanges entre les représentants de la Commission scolaire et de la Ville de Châteauguay;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent l'**accord de principe**, conformément aux conditions énumérées sous la cote 11.01, lesquelles font partie intégrante de la résolution, de prévoir un protocole à intervenir pour officialiser les ententes tout en s'assurant du maintien d'une vocation publique et municipale.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer tout document relatif à l'accord de principe.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.02 PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PHOTOS**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, donne des informations sur les projets d'investissement en photos.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, félicite toute l'équipe du Service des ressources matérielles pour leur beau travail.

**12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES  
COMMUNICATIONS**

C.C.-2370-09-07

**12.01 PROJET D'ENTENTE DE COMMERCIALISATION DU  
RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES - ACCORD DE PRINCIPE**

Monsieur Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

qu'un mandat soit confié à la Direction générale de négocier avec la firme **Télécommunications Xittel inc.** pour la conclusion à une



No de résolution  
ou annotation

entente de commercialisation de notre réseau de fibres optiques, selon les paramètres déposés en annexe sous la cote 12.01 après avoir ajouté à l'article 4: « que les versements soient faits mensuellement ».

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **12.01-a TÉLÉCOMMUNICATIONS XITTEL INC.**

Un document est déposé à ce sujet.

C.C.-2371-09-07

#### **12.02 LOCATION DE FIBRES OPTIQUES (CÂBLEVISION) - AUTORISATION**

Monsieur Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries loue à la compagnie **Câblevision Haut-St-Laurent**, pour une période initiale de cinq (5) ans, une paire de fibres optiques, entre Sainte-Clotilde et Saint-Mathieu, aux conditions indiquées en annexe.

Que la présidence du conseil des commissaires et la Directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **13.00 SERVICE DE L'INFORMATION**

#### **14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

#### **15.00 COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Roch Thibault, commissaire, donne des informations, à savoir :

- ❖ Souper : 3 octobre 2007
- ❖ Assemblée pour les élections : 10 octobre 2007

#### **16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

##### **16.01 RECYCLAGE**

Madame Solange Couture Dubé, commissaire, demande des informations sur le recyclage dans nos établissements.

Madame Susan Tremblay, directrice générale, donne des informations et Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, complète avec des informations supplémentaires sur l'état du recyclage dans nos établissements, tant pour le papier que pour le plastique, le verre et le métal (PVM).

##### **16.02 ACTIVITÉ – CIMENT LAFARGE – ÉCOLE JACQUES-LEBER**

Monsieur André Dugas, commissaire, donne de l'information sur l'activité qui aura lieu pour souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de la compagnie Ciment Lafarge et où il est question d'un volet pédagogique. Le 2 octobre 2007, un groupe de vingt élèves GADP de l'école Jacques-Leber sera invité à la compagnie Ciment Lafarge pour une activité de plantation d'arbres (1500 arbres). Le lien sera



No de résolution  
ou annotation

fait avec les Services éducatifs aux jeunes et le Service des ressources matérielles.

## 17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### DIRECTRICE GÉNÉRALE

- ❖ Inauguration de l'agrandissement de l'école Jean-Leman (18.05)
- ❖ Affectation des directions d'établissement (18.06)
- ❖ Politique ministérielle sur la saine alimentation (18.08)
- ❖ Lettre de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Madame Michelle Courchesne, adressée aux parents (18.09)

Dans le processus électoral dans lequel les commissaires sont engagés, Madame Susan Tremblay, directrice générale, leur souhaite bon succès et leur dit au plaisir de se revoir après la tenue des élections du 4 novembre 2007.

### PRÉSIDENTE

- ❖ Revue de presse : elle sera encore transmise aux commissaires
- ❖ Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne qu'au niveau du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, il y a eu peu de problème. Elle offre ses félicitations.
- ❖ **Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Octobre 2007**  
Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne que c'est la fin de son mandat et elle adresse des remerciements à tous les commissaires.

## 18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

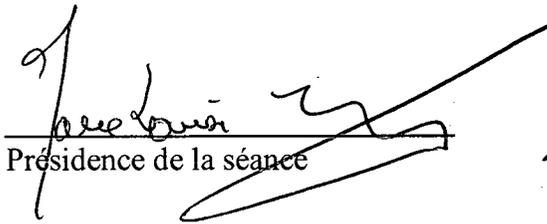
- 18.01 Activités et événements (aucun document)
- 18.02 Messages de la rentrée : personnel et population
- 18.03 Brochure « Les commissaires : des élus importants à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries »
- 18.04 Avis au personnel de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Élections scolaires du 4 novembre 2007
- 18.05 Inauguration de l'agrandissement de l'école Jean-Leman
- 18.06 Tableau des affectations des directions d'établissement 2007-2008 – version finale
- 18.07 Plan de communication – Démocratie scolaire
  - 18.07-a Dépliant
  - 18.07-b Publicité
  - 18.07-c Affiche
- 18.08 Politique cadre pour une saine alimentation
- 18.09 Lettre de Madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, aux parents
- 18.10 Résolution de la municipalité de Napierville – Réduction de la limite de vitesse



No de résolution  
ou annotation

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**  
À 22 h 20,

La présente séance ordinaire est levée.

  
Présidence de la séance

  
Secrétaire générale

A.13.02  
D:\Textes\2007-2008\CC\Procès-verbaux\18 septembre 2007 - A.13.02.doc